

Culture

La Maison de l'armateur rouvre ses portes le 8 mai après trois ans de travaux

La Maison-musée du Quai de l'Île retrouve son public dans un écrin à redécouvrir avec une exposition sur l'héritage de l'esclavage.

Fermée depuis septembre 2023 pour des travaux réglementaires de mise en conformité, la Maison de l'armateur rouvre ses portes le 8 mai 2026. Une date qui marque les 20 ans de la maison-musée. Une réouverture qui s'accompagne d'une exposition temporaire inédite sur l'héritage de l'esclavage, et coïncide avec le 25^e anniversaire de la loi du 21 mai 2001, dite loi Taubira, reconnaissant la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

Des travaux sur-mesure pour un monument d'exception

Quatre chantiers distincts ont été menés simultanément. La sécurisation du circuit d'évacuation des visiteurs, la mise en place d'un nouveau système de ventilation et le remplacement des centrales de détection incendie et intrusion. Le travail sur le bâtiment, classé au titre des Monuments historiques, a imposé une approche respectueuse du lieu, chaque intervention a fait l'objet d'une solution sur mesure pour limiter l'impact visuel sur un édifice qui n'admet ni agrandissement ni transformation majeure.

En parallèle, l'intégralité des collections a été emballée, mise à l'abri et traitée, tandis que les décors intérieurs, boiseries, tentures et dallages, ont bénéficié d'une campagne de conservation préventive.

Un parcours affiné pour mieux comprendre le lieu

Les travaux ont eu avant tout une vocation d'amélioration de la sécurité incendie, qui a également permis quelques changements dans le but d'enrichir l'expérience de visite.

Le parcours conserve son organisation par étages autour du puits de lumière et son ambition d'immersion dans l'univers du Havre à l'aube du XIX^e siècle.

La circulation a été clarifiée, certaines accumulations visuelles allégées pour libérer les perspectives architecturales, et certains objets repositionnés selon des critères chronologiques et typologiques. Des œuvres inédites issues des collections de la Bibliothèque, des Archives municipales et du MuMa enrichissent la visite.

Trois meubles restaurés, ou nouvellement acquis, font l'objet d'une mise en valeur particulière réactivant l'ambition originelle d'un musée d'arts décoratifs : une table bureau à décor de marqueterie Boulle, présent de Louis XVI à la ville du Havre en 1786 (restaurée avec le soutien de l'Etat, de la Région Normandie (FRAR) et de la Fondation du Patrimoine) ; une commode marquetée de style transition (restaurée dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut National du Patrimoine) ; et le secrétaire à cylindre en acajou de Jacques François Bégouen, armateur et négociant impliqué dans le commerce de traite (don de ses descendants).

Réminiscences, Fantômes de l'esclavage, du 8 mai au 20 septembre

En 2026, les 25 ans de la loi Taubira, qui reconnaît la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité, coïncident avec les 20 ans du musée. Emmanuelle Gall, autrice et plasticienne, dont les ancêtres comptent des personnes mises en esclavage, et Ari Hamot, performeuse et scénographe, descendante de la famille Foäche, investissent ensemble les niches, cabinets et tiroirs de la Maison de l'armateur. Archives, borderies, collages et sculptures dialoguent pour rendre sensible un passé refoulé et célébrer des vies invisibilisées. L'exposition se conclura lors des Journées du patrimoine en septembre par une visite performée de la maison.

Plus d'infos sur musees-mah-lehavre.fr

La Maison de l'armateur en quelques dates clés

- **Fin XVIIIe siècle** : Construction de l'hôtel particulier du 3 Quai de l'Île, projet de l'architecte Paul-Michel Thibault qui l'habite jusqu'à son décès.
- **XIXe siècle** : Martin Pierre Foäche, négociant impliqué dans le commerce de traite, acquiert le bâtiment vers 1800, Pierre Adrien Pâris, architecte contribue à l'enrichissement du décor.
- **Septembre 1944** : Les bombardements alliés détruisent une grande partie du Havre ancien. L'édifice est dégradé mais ne s'effondre pas.
- **26 avril 1950** : Protection du bâtiment au titre des Monuments historiques.
- **1955** : La Ville du Havre rachète le bâtiment. Il est consolidé puis restauré avec l'objectif d'être transformé en musée des arts décoratifs.
- **1992** : Labélisation Musée de France, validant l'orientation muséale du projet.
- **2006** : Ouverture de la Maison de l'armateur comme maison-musée. Le lieu propose une immersion dans l'univers de la grande bourgeoisie havraise à l'aube du XIX^e siècle.
- **2023** : Fermeture au public pour travaux réglementaires de mise en conformité/sécurité incendie.
- **8 mai 2026** : Réouverture au public pour le 20^e anniversaire de la maison-musée. Un parcours ajusté, et l'exposition *Réminiscences, fantômes de l'esclavage*.

Contact presse :

Pierre PISSAVY-YVERNAULT, attaché de presse : pierre.pissavy-yvernauld@lehavre.fr 02 35 19 46 26 / 06 79 03 61 45
Sébastien Vau-Rihal, attaché de presse : sebastien.vau-rihal@lehavre.fr 02 35 19 43 41 / 06 79 03 65 05